44e Année - N° 3249. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 30 Janvier 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne) 1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Politique d'Autruche

Un de nos grands confrères parisiens publie le récit d'un de ses collaborateurs lequel voyage en France et note l'état de la crise économique dans les diverses régions qu'il visite. Il prétend qu'entre chasseurs bourguignons il est interdit, sous peine d'amende de parler de la crise. Tout cela pour ne pas gâter le bon repas largement arrosé de Corton, de Vougeot et de Chambertin.

Mais les malheureux ouvriers privés de travail sont bien, hélas ! obligés eux de parler de la crise qui les réduit à la misère.

Nier la crise n'est pas à mon sens le moyen le plus efficace pour y remédier. C'est un procédé semblable à celui qu'emploie l'autruche qui croit écarter le danger qui la menace en se cachant la tête dans une haie ou sous une pierre. Ce n'est pas là le propre de l'homme de bons sens. Il y a mieux à faire.

La crise, de l'avis de tous a des causes multiples au premier rang des quelles se trouve le manque de confiance qui puise sa source dans la question des dettes de guerre. C'est donc sur ce point que les gouvernants devraient porter leur effort. Et à ce point de vue le magistral discours de M. Pierre Forgeot à la Chambre des Députés a au moins le mérite de rechercher une solution positive aux difficultés économiques qui oppressent les peuples. Le député de la Marne propose que l'Amérique fasse abandon de sa créance sur les nations européennes En échange nous ferions remise à l'Allemagne de sa dette conditionnelle et inconditionnelle et nous procèderions à une diminution de 25 pour cent du budget de nos armements. C'est là la thèse que nous avons développée dans notre dernier article. Il apparait de plus en plus que c'est là et là seulement que se trouve la solution du cataclysme qui s'est abattu sur le monde civilisé.

Le budget militaire de la France s'élève à 18 milliards environ. Si la suggestion de M. Forgeot. qui ainsi que nous l'avons indiqué, a fait l'objet d'une proposition ferme de lord Robert Cécil, délégué anglais à la conférence du Désarmement, était admise ce serait une économie pour le budget de 4 milliards 1|2 par an.

Au taux actuel de l'argent il serait possible avec cette somme de gager un emprunt de 70 à 75 millards qui pourraient être affectés d'urgence à l'exécution de grands travaux d'utilité publique. Nous n'avons en cette matière que l'embarras du choix : le canal des Deux-Mers, l'aménagement du Rhône, Paris-port de Mer, l'irrigation et l'électrification des campagnes projets dont on parle souvent mais qu'on exécute jamais. Il est incontestable que la mise en chantier de travaux de cette importance remédierait à la crise du chômage qui étreint la classe ouvrière et fait des malheureux prolétaires des sous-consommateurs ; les privations qui les frappe se font sentir dans le commerce, dans l'Industrie et dans l'Agriculture d'où provient cette richesse. Les travailleurs redevenus des consommateurs normaux, la reprise des affaires serait amorcée et le rythme régulier de la production et de la consommation amènerait infailliblement la fin de la crise économique. Toutes les causes qui aggravent le mal, comme la guerre de tarifs douaniers que se font actuellement les peuples disparaîtraient d'elles mêmes car en période de prospérité ces différends ne se présentent qu'avec beaucoup moins d'acuité.

Et il est si exact que la solution de la crise réside dans le remède que nous proposons, que les Etats-Unis plus avisés et plus réalisateurs que nous viennent de décider d'affecter une somme de 2 milliards de dollars soit 50 milliards de francs à l'exécution de grands travaux d'utilité générale. Les deux assemblées américaines ont adopté le projet qui va entrer immédiatement dans la période de mise en chantier.

Voilà ce qu'il faut pour notre pays.

Nos dirigeants seront-ils assez avisés et assez "hommes d'action" pour imiter sur ce point l'Amérique ! Nous voudrions le croire, mais hélas !.. En tout cas il importe aux masses populaires de dicter leur volonté ; dans quelques mois elles seront appelées à élire leurs représentants à la Chambre des Députés. C'est à elle de choisir les hommes qui par leur activité et leur énergie lui paraissent capables d'accepter des solutions énergiques L'heure est venue de renoncer aux errements anciens qui consistaient, selon l'heureuse expression de mon éminent collègue Roux-Parassac « à abandonner notre fief à des inconnus ou à de trop célèbres chercheurs de mandats.» Assez des beaux parleurs dont la rhétorique fleurie n'a jamais procuré le moindre travail ni produit la plus petite richesse : des hommes d'action !

La place n'est plus au verbe mais à l'action !

A cette condition et à cette condition seule la nouvelle Chambre pourra mettre fin au chaos économique qui menace de nous ensevelir tous.

Emile GALICI,
Docteur en Droit
ès-Sciences Politiques et Economiques,
Lauréat de la Faculté de Paris.

Il faut diminuer les Impôts

L'Etat doit donner l'exemple des Economies en comprimant les Dépens s Publiques

Le projet d'augmentation des tarifs postaux et des chèques postaux a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis que ce projet a été déposé, il ne se passe pas de jour que l'on n'entende de nouvelles récriminations contre l'excés des charges fiscales.

Hier, c'était la Chambre de Commerce de Lyon qui poussait un véritable cri d'alarme.

Le nouveau président de la Chambre de Commerce de Paris, M Henri Garnier, s'est fait, à son tour, l'interprète du monde des affaires tout entier en montrant le danger de la situation actuelle le jour même de son installation.

« Nous sommes en droit a-il déclaré, de demander au pouvoirs publics la réduction des dépenses de l'Etat Nous ne pouvons pas oublier, d'ailleurs, que les impôts actuels avaient été consentis, il y a cinq ans, pour assurer le rétablissement du franc ; il ne faudrait pas que, maintenus au delà de leur destination première ces mêmes impôts, charge devenue intolérable, aient pour conséquence de remettre en cause la sécurité acquise. »

Le ministre du Commerce n'a pu que s'associer à ces paroles en constatant qu'il était infiniment désirable de procéder à des allègements fiscaux dans toute la mesure compatible avec l'équilibre budgétaire.

Or, cet équilibre ne peut être obtenu que par une compression énergique des dépenses publiques et par la réalisation d'importantes économies.

Car, il faut qu'on le sache bien, les commerçants et les industriels sont à bout de souffle Non seulement, ils ne pourront supporter de nouvelles charges fiscales si minimes soient-elles mais encore ils entendent qu'on réduise dans une large mesure les impôts qui les accablent actuellement.

Certes, ils n'ont nullement l'intension de se dérober à leur devoir fiscal, mais ce qu'ils sont en droit d'exiger, c'est qu'on procède à une plus juste répartition des charges fiscales et à une réduction des dépenses publiques. Ils ont comprimé leurs prix de revient dans toute la mesure possible. L'Etat doit imiter la courageuse attitude des commerçants et des industriels en face de la crise ; reviser ses prix, diminuer ses frais généraux et réduire ses dépenses. Agir autrement serait donner un aliment de plus à cette crise et aggraver le mal au lieu de le guérir.

Or, jusqu'ici l'Etat et le seul à ne pas prêcher d'exemple. Il augmente son train de maison, tout comme s'il connaissait encore des periodes de prospérité et de vaches grasses

C'est cela que l'on ne peut admettre et c'est à la réduction des charges fiscales que nous devons tous nous employer.

Chronique Electorale

Ça y est ! Nous y voilà ! La situation électorale dans l'arrondissement Sisteron-Forcalquier commence à se dessiner : depuis Jeudi on y voit plus clair.

La semaine dernière *Sisteron-Journal* hésitait à annoncer la candidature Moro. Aujourd'hui il n'y a plus de doute : Moro-Giafferi est candidat, il était à Sisteron Jeudi, dans l'après-midi et faisait des visites aux élus municipaux en compagnie de son compatriote M. Muzy, maire de Peyruis.

La candidature de M. Moro, est, non seulement confirmée par les faits, mais elle l'est aussi par la presse parisienne. A dire vrai nous ne comprenons pas ce droit de regard qu'elle exerce toujours sur les Alpes. Ici, nous sommes une République libre qui élisons nos candidats selon la forme qu'il nous convient, en nous souciant fort peu de l'opinion des gens : nous faisons voter les malades ! nous déclarons élus nos hommes politiques à la minorité et même, s'il le faut, nous voterons pour les absents.... Et puis, qu'est-ce que ça peut faire aux Parisiens ! Déjà, la grande presse s'était occupée des dernières élections cantonales .. C'est de l'ironie tout ça ! La grande presse oublie que la Révolution partit d'un coin de nos Alpes et qu'à ce titre seul nous tenons à nos privilèges et à nos libertés si chèrement acquises.

Qu'on le sache à Paris. Notre République n'a d'égale que celle de St-Marin.

Malgré tout nous ne gardons aucune rancune aux parisiens et c'est toujours volontiers que nous lisons leurs journaux parce qu'ils nous apportent des nouvelles sensationnelles.

Voici ce qu'ils disent :

« Nous sommes en mesure d'annoncer que Me de Moro-Giafferi, ancien sous-secretaire d'Etat du ministère Poincaré, sera candidat aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement Forcalquier-Sisteron. L'éminent avocat n'a pu rester insensible à l'appel des Républicains bas-alpins pour opposer sa candidature à celle du député sortant Charles Baron. socialiste S. F. I O. »

Plus bas nous lisons encore :

« Au surplus, il n'est pas encore certain que M Charles Baron, qui a été battu dans le canton de St-Etienne-les-Orgues aux élections cantonales, briguera le renouvellement de son mandat législatif. »

Eh quoi ! Est ce que notre ami Baron — futur ministre des T. P., dixit Citadelle 15 août 1931 — nous quitterait de son plein gré ? Au fait, vous avez raison de craindre la lutte, vous risqueriez d'être battu. Vous aurez cette année des adversaires de taille à vous tailler des croupières et à vous faire mordre la poussière. Votre entourage même commence à s'éloigner de vous.

Au physique vous ne nous êtes pas antipathique : vous avez avec nos femmes un baise-main élégant, le sourire gît éternellement sur vos lèvres et votre main est largement ouverte, puis vous êtes comme nous un prolétaire.. un pauvre prolétaire, mais par contre vous nous avez joué de vilains tours. Vous avez toujours été contre les intérêts de Sisteron. A votre avènement à la députation en 1924 Sisteron était une paisible Sous Préfecture animée par le va-et-vient des nombreux

© VILLE DE SISTERON

fonctionnaires appartenant à toutes les administrations, c'était la petite ville de la Haute-Provence où ces messieurs s'y plaisaient assez bien... Vous la laisserez, cette petite ville, toute meurtrie et démantelée, pauvre comme Job et mutilée des cinq administrations que vous avez laissé partir sans protester ; vous avez été contre la construction de l'usine hydro électrique de Pont de Buèch qui aurait apporté à la ville une forte contribution fiscale ; enfin votre passage à la Chambre ne nous a pas porté bonheur : nous nous en apercevons tous les jours.

Puisque les ingrats bas-alpins se détachent de vous, rendez-leur la pareille et dites-leur au revoir et merci M. Baron.

JEAN DE LA BAUME.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Secours Mutuels. — Cette intéressante Société, placée sous la présidence active et dévouée de notre ami Donzion a dans son assemblée générale du 10 Janvier, décidé de créer au sein de ce groupement mutualiste une section spéciale de la Caisse Chirurgicale Mutuelle de la Fédération des Sociétés de Secours Mutuels des Alpes-Maritimes section à laquelle sont admis, sans condition d'âge, toute les personnes désireuses de se couvrir contre le risque chirurgical, en cas d'opérations jugés nécessaires.

Notre ami Colomb s'est employé à faire connaître les avantages de la Caisse Chirurgicale et ses efforts ont été immédiatement récompensés par un nombre très important d'adhésions qui augurent de celles qui seront réalisées dans l'avenir.

En adhérent à la section de la Caisse Chirurgicale, soit comme membres actif ou honoraire de notre Société de Secours Mutuels, il est permis aux bénéficiaires de subir les opérations que leur état de santé nécessitera dans une clinique de leur choix et dans la ville qu'ils auront choisie.

En cas d'opération il est alloué : 1° Une indemnité forfaitaire d'intervention chirurgicale plus ou moins élevée selon la catégorie dans laquelle est classée l'opération subie. 2° L'indemnité journalière d'hospitalisation, (25 fr. par jour pendant 20 jours), et 10 fr. à domicile. 3° Des frais de déplacements en ce qui concerne le docteur traitant ou le malade hospitalisé 4° Les frais de radio se rapportant à l'opération subie.

En somme avec une cotisation bien minime, (10 fr. par an) vous êtes certains de pouvoir toucher de la Caisse Chirurgicale, plus de la moitié des sommes correspondant au coût de l'opération subie.

A l'heure actuelle le premier bordereau des adhérents inscrits à la Section de la Caisse Chirurgicale qui compte 81 Mutualistes ayant cotisé a été adressé à la direction à Nice, et invitons toute les personnes désireuses de profiter des avantages merveilleux que leur réserve cette œuvre à se faire inscrire sans retard sur le deuxième bordereau en cours de formation

Les inscriptions sont reçues par MM. Donzion, président ; Siard Marius trésorier et Pascal Lieutier, secrétaire général de la Société de Secours Mutuels.

Moto-Pompe. — Nous avons reçu cette semaine les souscriptions suivantes :

Brémond à Parésous, 30 fr. ; Guigues et Gaudin. Bevons, 20 fr. ; Imbert Louis épicier, Sisteron, 15 fr. ; A. Chauvet, ex-boulanger. Sisteron, 20 fr. ; Mme Veuve Rey, Sisteron, 10 fr,

Total. .	95 fr.
Report précédent	16.363,45
Total Général	16.458,45

T. C. F. - Le Turing-Club de France. pour remercier Mme Massot-Devéze de sa bonne participation aux fêtes d'Art Alpin et régionalistes, vient de lui décerner la plaquette de bronze.

Tous nos compliments.

Victime du travail. — Dans la soirée de mardi, deux ouvriers électriciens nommés Raoul Garcin et Lagarde Fernand employés au service de l'Energie électrique du littoral Méditerranéen travaillaient à l'installation des lampes sur la ligne électrique dans la commune de Vaumeilh. Garcin, monté sur une console procédait à la pose de l'une lorsque dans un faux mouvement d'équilibre il lança instinctivement la main qui vint se poser sur un fil dont le courant n'avait pas été interrompu. La secousse fut rapide et foudroyante Garcin fut presque tué sur le coup et son camarade Lagarde qui lui porta secours faillit lui aussi être la deuxième victime, il reçut simplement une forte commotion.

Le docteur Tron appelé ne put malgré tous les soins prodigués rappeler Garcin à la vie qui mourut quelques instants après. Ses obsèques ont eu lieu Jeudi matin au milieu du concours de la population et du personnel électricien venu nombreux de Manosque à la tête duquel nous avons reconnu M. Mabru chef du secteur de Manosque.

Les nombreux draps mortuaires qui précédaient le corbillard dirent assez les sympathies qu'avait su s'attirer Raoul Garcin et les regrets que cause sa mort prématurée. Au cimetière, M Mabru en des termes choisis et émouvants a au nom de la Société et du personnel adressé un suprême adieu à celui qui fut un bon fils, un excellent camarade, et un employé dévoué.

A Mme Vve Garcin, mère du défunt, à son frère, nous adressons nos sincères condoleances.

Dons. — *A l'occasion du mariage de M. Esmieu Jean, notre sympathique notaire, avec Mme Morère-Marquet Andrée qui a été célébré jeudi soir à la mairie il a été versé la somme de 500 francs qui a été répartie de la façon suivante par les soins de l'Officier de l'Etat Civil.*

200 fr. pour être répartis comme argent de poche aux hospitalisés.

150 fr. à la Caisse des Anciens Combattants et Mutilés,

150 fr. à la Caisse du sou des Ecoles Laïques

Nos remerciements et nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

*

A l'occasion du mariage de M. Boudouard Marcel, poseur au P.L.M. à Sisteron et de Mlle Reymond Marthe il a été versé entre les mains de l'Officier de l'Etat-Civil la somme de 50 francs destinée à être répartie comme argent de poche aux hospitalisés de notre hospice.

Remerciements et meilleurs vœux aux jeunes époux.

CASINO-CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et en soirée :

Eclair-Journal, actualités parlantes et sonores.

Deux Sketchs français :

Le Meeting

Agence Matrimoniale

CHANSONS, chants par St-Granier.

Au son du Banjo, *dessins animés*

2e PARTIE

A MI-CHEMIN DU CIEL

L'émouvant exploit d'audacieux gymnastes s'élançant « A MI-CHEMIN DU CIEL » pour conquérir la gloire et l'amour.

La semaine prochaine :

Marcelle ROMEÉ de la Comédie Française, Gabriel GABRIO, André ROANNE et la princesse HOANG THI THÉ. Avec de tels artistes ne manquez pas de venir les admirer dans le film sensationnel qu'est

LA LETTRE

Démographie. Il a été enregistré à l'Etat-Civil pendant l'année 1931 : 41 naissances, 2 reconnaissances, 18 mariages, 2 transcriptions de divorce et 54 décès dont 13 d'étrangers à la commune, decédés à l'hôpital.

Pour tailler vos oliviers voir ROUX près la mairie, Sisteron.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir Samedi et demain Dimanche en matinée et soirée.

Eclair-Journal, actualités.

COQUETTERIE

comédie dramatique et sentimentale.

Le résumé de ce film est une très bonne pièce remplie de qualité et d'imprévu et qui plaira à tous les publics.

Les deux inimitables comiques :

DOUBLEPATTE et PATACHON

dans leur dernier et grand succès de fou-rire :

COCKTAILS

1 heure de fou-rire à courant continu

Voici encore un programme composé de deux grands films, et qui obtiendra le succès qu'il mérite.

* * *

La semaine prochaine :

Un film formidable et qui fera sensation ; SONG ou LA DANSE DES COUTEAUX magistralement interprété par l'artiste incomparable : Anna May Wong.

A l'occasion de la représentation de ce film les 35 premières dames ou demoiselles qui se présenteront à la soirée de Samedi recevront gratuitement une superbe Plaquette Argenté de SONG

Un conseil : Ne manquez pas de venir voir Doublepatte et Patachon.

Cinéé-Scout. Demain dimanche matinée à 4 h. et soirée à 8 h. 45.

PROGRAMME SENSATIONNEL

La Tragédie de la Forêt

grand drame d'aventures.

Au Feu ! Au Feu, *comique par Négritina et sa bande.*

* * *

Attention ! *C'est la semaine prochaine que commence le grand film ;*

MONTE-CHRISTO

1e Séance supplémentaire Vendredi 5 février en soirée.

A LOUER

pour le 24 Août 1932

Domaine de Briasc

appartenant à M. MARCY.

S'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

Chateau Ste-Cécile

Vin mousseux naturel

Le Grand crû de Gaillac

Offre situation intéressante par représentation.

Ecrire **Château Ste-Cécile à Gaillac (Tarn)**

A VENDRE

joli Jardin, quartier de la Burlière

S'adresser à M. Perrymond Café-Casino, Sisteron

Propriété à louer : prés, vigne et labour, située au quartier des Coudoulets. S'adresser à Mme Vve **Garcin** à Bourg-Reynaud, Sisteron.

Etat-Civil

du 14 au 21 Janvier 1932

NAISSANCES

Jeannette, Marcelle Borel, rue Droite

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Blache Aimé, Etienne, Louis, mécanicien à Sisteron et Touche Aimée, Claire, Blanche, s. p. à Sisteron.

MARIAGES

Boudouard Emile, Marcel, poseur au P. L. M. à Sisteron et Reymond Marthe Marie, Virginie s. p. à Sisteron.

Esmieu, Jean, André, Jules notaire à Sisteron et Morère-Marquet Andrée, Léonie, Camille, s p. à Sisteron.

DÉCÉS

Hilarion François Bouchet, 72 ans, à l'Hôpital ; Cyprien Richaud, 64 ans, à l'Hôpital.

A VENDRE ou à LOUER

Deux prés au quartier du Plan de la Baume. S'adresser à Me **Bués**, notaire à Sisteron.

Etudes de Me G. BUES, notaire à Sisteron et de Me TARTANSON, Docteur en Droit, avoué à Digne

Vente

sur Surenchère après Licitation

Immeubles sis à Sisteron

Adjudication le Dimanche sept février mil-neuf cent-trente-deux à quatorze heures en l'Etude de Me BUES, notaire, à Sisteron.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil de Digne le sept octobre mil-neuf-cent-trente-et-un enregistré, il a été procédé le **treize Décembre** mil-neuf-cent-trente-et-un à **quatorze** heures à **Sisteron** en l'étude et par le ministère de **Me BUES** notaire à Sisteron à cet effet commis.

A la requête de 1° - Madame Augusta Léonie GIRAUD veuve en premières noces de Monsieur Justin Ludovic TOURNIAIRES, épouse en secondes noces de Monsieur Joseph SOURIBES propriétaire agriculteur demeurant ensemble à Entrepierres et dudit Monsieur SOURIBES comme mari assistant et autorisant son épouse ; 2e Monsieur Victor TOURNIAIRES agriculteur et propriétaire demeurant à Vaumeilh en qualité de subrogé tuteur de Mademoiselle Justine Augustine TOURNIAIRES fille mineure de Madame GIRAUD veuve TOURNIAIRES épouse de Monsieur SOURIBES, sus-nommée et de Monsieur Justin Ludovic TOURNIAIRES son époux défunt en raison de l'opposition d'intérêt existant entre la dite dame GIRAUD veuve TOURNIAIRES épouse en secondes noces de Monsieur SOURIBES et sa fille mineure dont elle est la tutrice légale, ayant tous deux Me TARTANSON pour avoué.

En présence de Monsieur Victor TOURNIAIRES sus-nommé subrogé tuteur de ladite mineure Justine-Augustine TOURNIAIRES également sus-nommée ;

A la vente par voie de licitation aux **enchères publiques** du

DOMAINE RURAL

ci-aprés désigné dépendant de la communauté légale de biens ayant existé entre les époux GIRAUD-TOURNIAIRES sus-nommés et subsidiairement pour moitié indivise de la succession de Monsieur Justin Ludovic TOURNIAIRES décédé à Sisteron le vingt-six septembre mil-neuf-cent-vingt-sept :

Désignation — Mise à Prix

LOT UNIQUE

DOMAINE RURAL

à Sisteron quartier de Saint-Pierre composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, sol. cour, prés, labours, bois, patures, et vague, attenants ou séparés situés en divers lieux et quartiers, le tout paraissant cadastré section C sous les numéros : 662 p. 882 p. 503 p. 489 490 491 492 493 494 496 p 497 p. 498 503 p. 503 p. 661 445 451 452 453 454 455 456 457 457 p. 458 460 461 679 685 p. 661 p. 496 p 497 p 634 503, pour une contenance totale de trente-sept hectares quarante-sept ares trente-un centiares tel que ledit domaine existe se poursuit et comporte, avec toutes ses attenances et dépendances, droits et facultés y attachés, avec et y compris tous immeubles par destination en dépendant, comprenant : *une charrette, une mangeoire à moutons, un rouleau en pierre à fouler le blé, un tonneau de 5 hectolitre environ, deux barriques de 100 litres environ en médiocre état, une mule de 24 ans environ, une voiture jardiniaire, un harnai de voiture très usagé.*

Par procès-verbal de Me BUES, notaire à Sisteron, du **treize décembre** mil-neuf-cent-trente-et-un, le LOT UNIQUE a été adjugé à Monsieur CHASTILLON Zéphirin Adolphe propriétaire demeurant à Vaumeilh au prix **de 20.400 francs** ; mais, par déclara-

© VILLE DE SISTERON

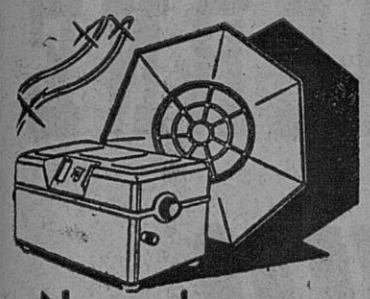

Ne parlez pas de T.S.F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite; elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

GARAGE
Marceau Scala
Rue de Provence
SISTERON

Distributeur prospecteur exclusif

Les Agendas de Poche et l'Annuaire des Basses-Alpes sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER Sisteron.
Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

A VENDRE :
lapins gras. *S'adresser à M BARTHELEMY, Bar du Cours, Sisteron.*

Dr Audibert ROUSSET
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

Appartements à Louer
convenant à un ménage de 2 à 3 personnes. Electricité, eau et cabinets.
S'adresser au bureau du Journal.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH
ANNUAIRE du Sisteron-Journal

200 pages

Liste complète des commerçants et habitants principaux des Basses-Alpes. — Renseignements administratifs. — Foires et Marchés de la région. — Calendrier avec 64 pages en héliogravure. — Conseils pratiques. — Conseils du Docteur. — Conseils du Vétérinaire. — 8 pages en 4 couleurs. — *L'Oracle des Fantômes blancs.* — Comment trouver un fiancé, par Herminie Focke. — La Pêche. — L'Homme qui ne rit plus, par Jacques Jeanton. — La T.S.F. à la Chambre. — L'Homme qui sortait par le nez, par A. Bierce. — Le Mari de la Doctoresse, par Arthur Distres. — Sperino par Louis Nicollet, et de nombreuses autres nouvelles.

en vente partout 3 FR.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon *(H-Alpes)*

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun, Laragne, Saint-Bonnet, Sisteron, Briançon (Ste-Catherine), Veynes, Seyne les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), La MOTTE-du-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIERE (samedi), BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Connaissances Utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est, en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

A VENDRE
propriété avec bastidon sise aux Combes d'une contenance de 1845 cannes complantée en vignes et arbres fruitiers.
S'adresser à M. Auguste CHAUVIN à la Coste, Sisteron.

Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER, Sisteron
-:- articles de bazar et de fantaisie -:-

---

tion de command du même jour, reçue par ledit Me **Bués**, le sieur CHASTILLON a déclaré avoir acquis pour le compte de Monsieur Augustin-Louis AUBERT mécanicien domiciliée à Vaumeilh ; Par acte au Greffe du Tribunal du ving-et-un décembre mil-neuf-cent-trente-un, Monsieur MEYSSONIER Lucien François Marcellin propriétaire cultivateur demeurant à Sisteron, sous la constitution de Me **Tartanson** comme avoué, a formé une surenchère du sixième portant ainsi la nouvelle mise à prix à vingt-trois-mille-huit-cents francs en sus des charges.

Cette surenchère régulièrement dénoncée a été validée par jugement du Tribunal de première instance de Digne du treize janvier mil-neut-cent-trente-deux qui a designé Me BUES pour recevoir la nouvelle adjudication.

En conséquence il sera à la requête dudit Monsieur MEYSSONIER Lucien François Marcellin procédé en l'étude et par le ministère de Me BUES notaire à Sisteron, le **Dimanche sept Février mil-neuf-cent-trente-deux à quatorze heures**, à la nouvelle adjudication du domaine surenchéri sur la nouvelle mise à prix de *Vingt-trois-mille-huit-cent francs*, **23.800 fr.**

Pour tous renseigements s'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron, rédacteur et dépositaire du cahier des charges

Digne, le 21 Janvier 1932.
J. TARTANSON.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre concitoyen **M. Clément FISTRE.** *rue de Provence n° 6 à Sisteron, a été nommé Agent Général pour l'arrondissement des Compagnies d'Assurances* **"LA PREVOYANCE"** *dont le siège Social est à Paris, 23, rue de Londres l'une des plus anciennes Compagnies pratiquant en France les assurances* : Incendie - Vie - Rentes Viagères - Mortalité du Bétail - Grêle - Responsabilité Civile - Accidents de toute nature.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

A VENDRE : une mangeoire pour troupeau, en bon état ; une masse dite "bourre".
S'adresser à M. CLEMENT, chaussures, rue Droite, Sisteron.

Jardin à louer de suite. S'adresser à M. MOYNIER, au grand Jardin, Sisteron.

Maladies de la Femme

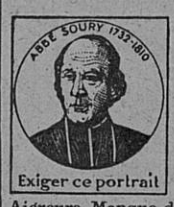

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER, Lundi 1e Fév., hôtel des Voyageurs,
ORAISON, 2 Fév. hôtel Nègre,
MANOSQUE, Jeudi 4 Fév. hôtel Pascal.
Les MEES, 5 Fév. hôtel Barras ;
DIGNE, 6 et 7 Février. hôtel Boyer-Mistre ;
SISTERON, 8 Février Modern' hôtel des Acacias,

NOUVELLE CEINTURE PERFECTIONNÉE pour déplacements de tous organes.

TRAITÉ DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol. Paris.

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Garage au mois -- Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

VENTES — ECHANGE

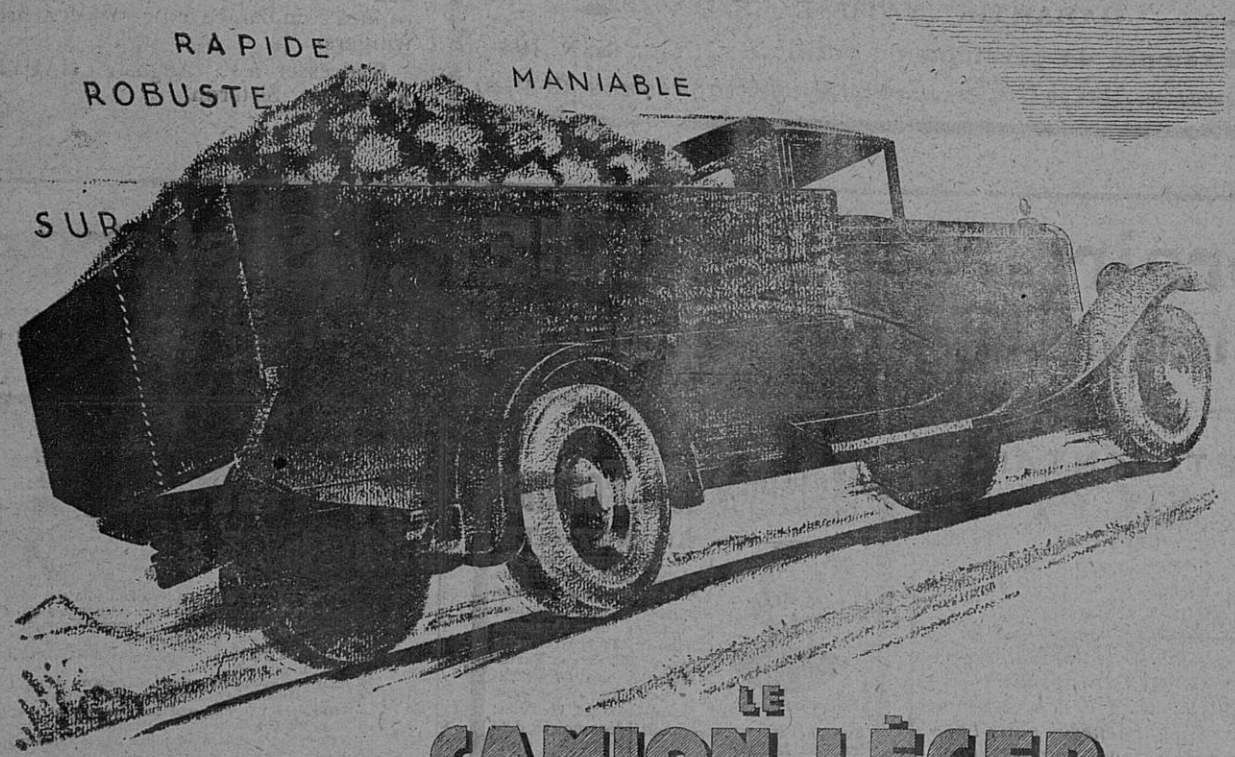

LE

CAMION LÉGER CITROËN

S'impose aux industriels,

Charmasson & Cie

AGENTS EXCLUSIFS pour les HAUTES ALPES
et pour les Arrondissements de BARCELONNETTE et SISTERON.

Agent pour l'arrondissement de SISTERON

A. AILHAUD

SPLENDID-GARAGE — SISTERON

En vente à la Librairie LIEUTIER,

L'ALMANACH - ANNUAIRE
du
SISTERON-JOURNAL

3 francs

Liste de tous les habitants et tous renseignements administratifs des Basses-Alpes

---

Chez votre Libraire

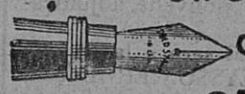

demandez

GOLD STARRY

"Le Stylo qui marche"

Nouveaux Modèles de Fabrication Française

FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la Librairie LIEUTIER

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON